

Introduction

1. Le présent rapport contient un récapitulatif des progrès accomplis, des réalisations, des problèmes et des risques liés à chacun des projets du PAI, et fait le point de situation quant aux fonds disponibles et aux dépenses relatives aux projets.

État d'avancement des projets du PAI

2. Comme convenu lors de la précédente réunion des groupes de travail I, II et III, un 'tableau de bord' est utilisé ici pour illustrer l'état d'avancement de chaque projet. Tous les projets enregistrent un bon niveau d'avancement avec, pour certains, quelques difficultés. Pour de nombreux projets, le tableau indique toutefois des problèmes imminents quant au faible niveau des ressources disponibles, avec la perspective prochaine de retards dus à des contraintes financières. Les priorités du programme et la grille des dépenses et des économies pour la mise en œuvre du PAI en 2009 seront révisées après réception du rapport de l'Examen détaillé le 17 avril.
3. La figure 1 présente le tableau de bord de la situation générale des projets du PAI.

Figure 1 – Situation générale des projets du PAI

Tableau de bord de la mise en œuvre du PAI	Avancement	Difficultés	Ressources	Général
Tous les projets	●	●	●	●
Projet 1 – Réforme des organes directeurs	●	●	●	●
Projet 2 – Contrôle (Vérification des comptes)	●	●	●	●
Projet 2 – Contrôle (Évaluation)	●	●	●	●
Projet 3 – Réforme de la programmation, de la budgétisation et de la gestion axée sur les résultats	●	●	●	●
Projet 4 – Mobilisation et gestion des ressources	●	●	●	●
Projet 5 – Programme de coopération technique	●	●	●	●
Projet 6 – Décentralisation	●	●	●	●
Projet 7 – Structure du Siège	●	●	●	●
Projet 8 – Partenariats	●	●	●	●
Projet 9 – Réforme des systèmes administratifs et de gestion	●	●	●	●
Projet 10 – Manuel de la FAO	●	●	●	●
Projet 11 – IPSAS et Oracle (IPSAS)	●	●	●	●
Projet 11 – IPSAS et Oracle (Oracle)	●	●	●	●
Projet 12 – Cadre de gestion des risques dans l'Organisation	●	●	●	●
Projet 13 – Changement de culture	●	●	●	●
Projet 14 – Ressources humaines	●	●	●	●

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire

4. La colonne « Avancement » représente l'avancement de chaque projet par rapport aux dates prévues. La pastille verte indique que le projet se déroule conformément au calendrier prévu, la pastille orange correspond à un décalage mineur par rapport aux prévisions, et la rouge à un retard d'exécution important. Aucun projet n'est en situation 'rouge' sur ce plan.
5. La colonne « Difficultés » se rapporte aux difficultés rencontrées par chaque projet. Celles-ci sont généralement externes, plutôt qu'inhérentes au projet même. La pastille verte indique qu'aucune difficulté externe n'est attendue, la pastille orange signale la possibilité de quelques effets mineurs et la rouge la probabilité d'une forte incidence de difficultés externes sur le projet. Un projet (Gestion des risques dans l'Organisation) est en situation 'rouge' sur ce plan.
6. La colonne « Ressources » correspond aux problèmes enregistrés par chaque projet en matière de ressources. Ces problèmes sont généralement d'ordre financier ou relatifs aux ressources humaines. Il peut s'agir par exemple d'un financement insuffisant de la part du Fonds fiduciaire du PAI, ou d'une incapacité à recruter en temps utile les ressources qualifiées nécessaires au projet. La pastille verte indique l'absence de tout problème de ressources pour le projet considéré, la pastille orange signale la possibilité d'effets mineurs et la rouge la probabilité d'une forte incidence de problèmes de ressources sur le projet. Quatre projets (Partenariats, Réforme des systèmes administratifs, Gestion des risques dans l'Organisation et Ressources humaines) sont en situation 'rouge' sur ce plan.
7. Ces trois facteurs (avancement, difficultés et ressources) sont synthétisés en une évaluation de la situation générale de chaque projet. La pastille verte indique l'absence de problèmes importants aux fins d'un bon déroulement du projet, la pastille orange signale l'existence de quelques problèmes mineurs et la rouge celle de difficultés importantes susceptibles d'entraver la bonne exécution du projet. Un projet (Gestion des risques dans l'Organisation) présente une situation générale 'rouge'.
8. Une description des réalisations, des problèmes et des risques liés à chaque projet est donnée à l'Annexe 1.

Fonds fiduciaire du PAI

9. L'Annexe 2 présente la situation du Fonds fiduciaire au 7 avril 2009. Le Fonds a reçu des annonces de contributions et des contributions de quatre pays, l'Australie, la République-Unie de Tanzanie, la Belgique et le Cameroun. Il reste néanmoins un écart important entre les besoins estimés pour la mise en œuvre du PAI en 2009 et les fonds disponibles.

Dépenses relatives au PAI

10. En termes de dépenses, les sources de financement identifiées précédemment à l'appui du PAI sont désormais virtuellement épuisées, tandis que des engagements sont pris au titre du Fonds fiduciaire.
11. Outre les engagements pris pour couvrir les coûts du suivi du PAI par les organes directeurs, ceux du suivi du Plan par la Direction et les dépenses relatives au changement de culture, tel qu'indiqué aux groupes de travail le 24 mars dernier, les autres engagements au titre du Fonds fiduciaire sont limités au financement des services de consultants engagés à court terme pour la réforme administrative, pour un montant total de

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire





20 000 USD. En effet, tant que le rapport de l'Examen détaillé ne sera pas disponible et que les coûts et les économies n'auront pas été mis à jour en conséquence, la Direction ne souhaite pas utiliser le Fonds fiduciaire pour financer des engagements plus importants ou à plus long terme.

12. Cette approche est adoptée en considération de l'écart entre les besoins et les fonds disponibles.

Annexe 1 – Description des réalisations, des problèmes et des risques, projet par projet

Projet 1 – Réforme des organes directeurs

Situation actuelle

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations





L'action 2.51 a été menée à bien – Le Comité des questions constitutionnelles et juridiques admet des observateurs sans droit de parole.

Problèmes et risques

Actuellement aucun problème ou risque important.

Projet 2 – Contrôle (Vérification des comptes)

Situation actuelle

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations





Aucune variation depuis le dernier rapport de situation

Problèmes et risques

Aucune variation depuis le dernier rapport de situation

Projet 2 – Contrôle (Évaluation)

Situation actuelle

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			





Principales réalisations

Le processus de recrutement du Directeur de l'évaluation est en cours et devrait être bientôt terminé. Le Bureau de l'évaluation sera mis en place dès que la Charte aura été approuvée par le Conseil en juin.

Problèmes et risques

Aucun

Projet 3 – Réforme de la programmation, de la budgétisation et de la gestion axée sur les résultats**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			





Principales réalisations

En mars, les équipes chargées de la Stratégie ont achevé leurs premiers projets complets de cadres des résultats pour chaque objectif stratégique et objectif fonctionnel, procédant notamment à la mise en commun des différentes formulations lors d'un « forum » innovateur sur les résultats.

Problèmes et risques

À sa réunion du 23 mars, le groupe de travail I du Comité de la Conférence a approuvé d'une façon générale les étapes de préparation et le calendrier d'examen du Cadre stratégique, du Plan à moyen terme 2010-13 et du Programme de travail et budget 2010-11. Le calendrier est fonction de la prompte disponibilité et de l'examen des actions relevant du projet 3, y compris concernant la gestion des risques dans l'Organisation, la structure du Siège, la décentralisation, le concept de réforme dans la croissance et les recommandations de l'Examen détaillé. Cela risque de compromettre l'achèvement en temps utile des étapes de préparation de ces trois instruments et doit faire l'objet d'un suivi attentif.

Projet 4 – Mobilisation et gestion des ressources**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations depuis le dernier rapport





3.12 – Contributions mises en recouvrement. Le module FPMIS offre une nouvelle fonctionnalité pour le mappage ascendant des projets existants et dans la filière vers le nouveau cadre stratégique axé sur les résultats, dont le processus connexe est déjà bien avancé. Le module PIREs de soutien à la planification intégrée des résultats de l'Organisation en termes de ressources sera bientôt opérationnel pour le PTB.

1.5 – Élaboration des domaines d'action prioritaires. Les responsables des domaines d'action prioritaires ont élaboré un premier projet pour inclusion dans le PMT 2010-2013, y compris l'examen par les équipes chargées de la Stratégie concernées.

Problèmes et risques

Plusieurs des réalisations de ce projet dépendent de l'aboutissement des débats relatifs au projet 6 'Décentralisation' (et inversement, les débats sur ce projet ayant également une incidence sur le projet 6), au projet 7 'Structure du Siège' pour ce qui est de la structure de gestion des ressources extrabudgétaires, et au projet 8 'Partenariats'.

Projet 5 – Programme de coopération technique**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

Le document sur le cycle des projets du PCT à soumettre au Comité du programme à sa session de mai, a été finalisé avec des contributions du Groupe d'appui à la réforme et de l'Équipe de haute direction chargée de la mise en œuvre du PAI. Il contient les directives pour l'approbation des projets et spécifie les renseignements minimaux à fournir pour chaque demande, les responsabilités spécifiques à chaque stade et la durée de chaque étape du processus.

L'évaluation de la charge de travail liée au nouveau modèle de PCT dans les bureaux décentralisés et au Siège, est quasiment terminée. Les conclusions de cette analyse, ainsi qu'une estimation des effectifs et des ressources hors personnel nécessaires dans les bureaux décentralisés et au Siège, seront communiquées au projet 6 du PAI (relatif à la décentralisation) dans le courant du mois d'avril.

Problèmes et risques





- Les consultations avec le Comité du Programme au sujet du document susmentionné ont montré qu'il sera nécessaire de traiter le problème de l'assurance de la qualité des projets PCT approuvés dans les bureaux décentralisés.

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire

- Si certaines des autres tâches liées à la préparation de la décentralisation du PCT (élaboration de directives et de procédures) peuvent être accomplies en utilisant les ressources de base du Service TCOT, en revanche l'exécution d'autres activités telles que la mise au point du système de contrôle a posteriori, la préparation des matériels de formation et l'exécution du programme de formation, n'est pas possible sans un nouvel apport de ressources financières. Si ces fonds ne sont pas disponibles à partir de mai 2009, les procédures d'approbation décentralisées pour les projets du PCT ne pourront pas être introduites d'ici janvier 2010 comme prévu actuellement.

Projet 6 – Décentralisation

Situation actuelle

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

Le projet se déroule dans l'ensemble selon le calendrier prévu, y compris pour ce qui concerne la documentation relative à l'examen de la dotation en effectifs des bureaux décentralisés, de leur emplacement et des pays desservis, à soumettre au Comité de la Conférence les 16 et 17 avril.

Problèmes et risques

Trois actions exigent des ressources du budget du Fonds fiduciaire. Si les fonds nécessaires ne sont pas mis à disposition, leur mise en œuvre pourrait prendre du retard.

3.87 – Définitions d'emploi, profils de compétences, procédures de recrutement et d'évaluation des performances pour les chefs des bureaux décentralisés (Q2, 2010). Cette action n'a pas encore démarré. Pour pouvoir commencer le 1^{er} juillet 2009, les 100 000 USD prévus pour le recrutement de consultants devraient être disponibles en mai 2009.





3.88 – Critères d'évaluation et système de contrôle et d'établissement de rapports fondé sur les performances pour les bureaux décentralisés. Cette action requiert la préparation des systèmes, la collecte de données et un accord sur les procédures d'établissement de rapports. Les travaux exigeront des compétences spécialisées à assurer par des contrats de consultants. Pour pouvoir démarrer le 1^{er} janvier 2010, des ressources s'élevant à 400 000 USD devraient être engagées à la fin de 2009.

3.90 – Déploiement de systèmes d'appui (y compris la formation et la modernisation des systèmes informatiques). Pour pouvoir respecter les dates fixées, la décision de donner suite à cette action devait être prise avant fin mars, sachant que les activités préparatoires nécessaires, y compris le recrutement de ressources hors personnel et les temps utiles pour l'installation des nouvelles versions après la commande, devraient durer trois mois. Le risque d'un

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire glissement par rapport aux dates fixées pour l'action 3.90 (Déploiement de systèmes d'appui) est aujourd'hui très élevé.

Projet 7 – Structure du Siège

Situation actuelle

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

Un document intitulé *Structure organisationnelle du Siège – Rapport intérimaire* a été présenté au Comité de la Conférence le 23 mars. Le groupe de travail s'est félicité du travail effectué jusqu'à présent et a demandé qu'un rapport intérimaire lui soit soumis lors de sa prochaine réunion conjointe en juin.

Problèmes et risques





Des éclaircissements sont encore nécessaires sur certains points:

- répartition des effectifs dans les divers départements et bureaux, y compris aux postes de niveau D
- dimensions et fonctions des services internes
- fonctions et structure du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et de divers bureaux nouveaux – à savoir, le Bureau des communications internes et des relations extérieures, le Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, et le Bureau d'appui à la décentralisation – ainsi que la branche Éthique du Bureau juridique
- répartition des responsabilités relatives à la mobilisation des ressources de l'Organisation, entre le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources et le Département de la coopération technique
- mandat et responsabilités relatives au développement rural et aux institutions, y compris les régimes fonciers
- fonctions, niveau décisionnel et rattachement hiérarchique aux Représentants de la FAO

Situation

Aucun retard n'est à signaler jusqu'à présent. Le 23 mars, le Comité de la Conférence a donné des indications concernant la poursuite des travaux et le prochain rapport intérimaire est prévu pour le 4 juin.

Projet 8 – Partenariats**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

Lors de sa réunion du 13 mars 2009, le Groupe d'appui à la réforme a examiné et entériné les quatre notes stratégiques suivantes, pour approbation par l'Équipe de haute direction chargée de la mise en œuvre du PAI:

- Partenariats avec le système des Nations Unies;
- Note stratégique et document conjoint sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, « *Orientations relatives à une collaboration entre les institutions dont le Siège est à Rome* »;
- Partenariats avec la société civile et les organisations non gouvernementales; et
- Partenariats avec le secteur privé.

L'Équipe de haute direction chargée de la mise en œuvre du PAI examinera ces notes stratégiques lors de sa réunion prévue pendant la semaine du 14 au 17 avril 2009.

L'approbation de ces notes offrira une base solide pour la poursuite des actions relatives aux partenariats indiquées dans le PAI.





Problèmes et risques

La réception manquée des fonds nécessaires pour la mise en œuvre des actions relatives aux partenariats indiquées dans le PAI, et estimés pour 2009 à 400 000 USD, risquerait d'entraîner des retards importants dans les domaines suivants:

- évaluation des partenariats existants et lancement de nouveaux partenariats ou leur renouvellement pour soutenir la mise en œuvre des stratégies de partenariat;
- élaboration d'un module et d'un programme de formation (notamment pour les bureaux décentralisés);
- site web sur les partenariats de l'Organisation;
- mécanisme de suivi garantissant un retour d'informations et une amélioration itérative des partenariats.

Il pourra être ainsi nécessaire de réviser les dates prévues pour la finalisation des actions correspondantes indiquées dans la matrice 'partenariats' du PAI.

Projet 9 – Réforme des systèmes administratifs et de gestion**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations





Le principal accomplissement au titre du projet 9 est le démarrage des travaux relatifs à certaines initiatives non liées au rapport final de l'Examen détaillé, et en collaboration avec cet effort. Par exemple, l'Organisation dispose déjà d'un plan d'acquisitions commun pour 2009-2010 convenu avec les trois institutions ayant leur siège à Rome.

Problèmes et risques

Le projet prévoit la mise en œuvre d'initiatives et activités diverses à l'appui de la réforme générale des processus administratifs et de gestion. Les difficultés consistent essentiellement à assurer le classement par ordre de priorité des activités et leur enchaînement correct pour en garantir la bonne exécution. Par ailleurs, un certain nombre d'actions sont en attente de l'aboutissement de l'Examen détaillé et cela constitue un risque et un défi importants pour le succès du projet 9.

Un autre risque est lié à la difficulté de faire intervenir les fonctionnaires dans ces processus en cours de route, c'est-à-dire en modifiant leur mode de travail, en accélérant le processus décisionnel et en décentralisant certains pouvoirs.

Projet 10 – Manuel de la FAO**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			





Principales réalisations

Des mesures ont déjà été prises, en vue du lancement du projet, afin d'identifier les fonctionnaires (de la FAO et du PAM, s'agissant d'un projet commun) qui pourraient participer à l'équipe du projet et représenter l'ensemble des parties prenantes, notamment les divisions/départements responsables des différents chapitres du Manuel, les divisions qui contribueront à l'élaboration de la version électronique du Manuel et les divisions 'clientes'.

Problèmes et risques

Sans objet

Projet 11 – IPSAS¹ et Oracle**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations





5.38 – Mise à niveau d’Oracle pour la gestion du personnel et l’infrastructure informatique dans les bureaux décentralisés. Cette action devrait démarrer en 2010.

5.40 - Conception du système d’information sur la gestion. L’achat et la mise en œuvre d’une plateforme informatique décisionnelle (BI) ont été approuvés par le Comité d’achats en mars et sont en attente de la conclusion des procédures de passation de marchés.

Problèmes et risques

Pour respecter les délais prévus pour l’action 5.40, la décision de poursuivre les travaux devait être obtenue avant la fin du mois de mars, afin de laisser suffisamment de temps pour le recrutement des ressources humaines hors personnel appropriées. Les dates de réalisation pourraient donc glisser.

Projet 12 – Cadre de gestion des risques dans l’Organisation**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

Le Plan d’action immédiate (PAI) prévoit la définition de la portée d’une étude détaillée sur la gestion des risques dans l’Organisation, pour examen et approbation par le Comité financier. Le mandat relatif à cette étude (Phase I) a été élaboré, puis soumis au Secrétariat du Comité financier le 30 mars 2009; la question sera inscrite à l’ordre du jour de la cent vingt-sixième session du Comité financier (11-15 mai 2009).

¹ Le projet IPSAS est géré dans le cadre d’une structure de projet établie, prévoyant notamment un Comité du projet et la présentation périodique de rapports de situation au Comité financier. Le coût total estimé du projet IPSAS qui s’élève à 13,9 millions d’USD, n’est pas inclus dans les estimations de coût du PAI. Le coût estimé du projet IPSAS pour 2008-09, soit 6,3 millions d’USD, est imputé au Chapitre 8, tandis que des propositions de financement pour les coûts résiduels doivent être élaborées dans le cadre du PTB 2010-11.

Problèmes et risques

Le projet de Cadre de gestion des risques doit rivaliser avec d'autres initiatives importantes de l'Organisation, pour l'obtention d'allocations budgétaires et de ressources essentielles prévues dans le cadre du PAI. Cette rivalité risque de compromettre la réussite du projet, dont dépend le succès de ces autres initiatives et priorités.





La mise en œuvre intégrale du projet 12 aura un coût estimatif de 2,5 millions d'USD et sa réussite dépendra donc largement des fonds disponibles en 2009 et en 2010/2011. Elle est déterminante pour le succès de la réforme dans son ensemble, le cadre de gestion des risques étant un élément essentiel de tous les autres projets de réforme entrepris dans le cadre du PAI.

La mise en œuvre effective d'un cadre de gestion des risques exige par ailleurs une prise en charge et une direction. En l'absence d'une responsabilité de direction claire (c'est-à-dire d'un fonctionnaire principal chargé des risques), il sera difficile de déterminer les responsabilités et les obligations redditionnelles pour une gestion intégrée des risques. L'engagement personnel requis pour la mise en œuvre d'un programme efficace de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation peut être important et de nombreux responsables pourraient hésiter à l'assumer s'ils ne comprennent pas pleinement les avantages qu'ils tireront de sa mise en œuvre. La mise en place d'une direction solide et responsable est donc essentielle pour le succès du programme de gestion des risques, pour qu'une influence et une visibilité suffisantes puissent être données à cette fonction et pour aider à surmonter les obstacles internes à son intégration.

La mise en œuvre du projet se heurtera également à d'autres difficultés, notamment:

- réussir à induire les parties prenantes à reconnaître la valeur de la gestion des risques et à soutenir concrètement le processus en l'absence d'un événement catalyseur (par exemple, l'absence d'un cadre réglementaire tel que la loi Sarbanes-Oxley ou la conviction que les initiatives actuelles de gestion des risques sont satisfaisantes)
- une capacité interne limitée
- une infrastructure inadéquate, notamment au niveau des outils et du soutien technologique, qui donne lieu à des procédures multiples et à des pratiques inefficaces
- l'allocation de ressources insuffisantes à des activités de formation, d'éducation et de sensibilisation pour faciliter l'adoption de nouvelles procédures et contribuer à leur durabilité.

Projet 13 – Changement de culture**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

L'Équipe chargée du changement de culture a mis au point la version définitive de la vision interne. Celle-ci sera transmise au Groupe conjoint consultatif sur la réforme de la FAO, au





Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire

Groupe d'appui à la réforme et enfin à l'Équipe de direction de haut niveau, pour un échange de vues sur la meilleure façon d'intégrer cette vision dans nos travaux à la FAO. Nous avons également renforcé nos activités de diffusion sur le terrain. Des sous-groupes de l'Équipe chargée du changement de culture se sont récemment rendus au Caire et à Accra. Des visites sont prévues à Budapest et à Santiago.

Problèmes et risques

Les collègues de l'Équipe chargée du changement de culture opérant sur le terrain ont signalé un écart grandissant entre les progrès réalisés au Siège dans ce domaine et ce qui doit encore être fait dans les bureaux décentralisés. La plupart des fonctionnaires de ces bureaux ne sont pas encore au courant de l'initiative de l'Équipe, malgré les courriers électroniques adressés aux représentants de la FAO et notre invitation à consulter le site web consacré au changement de culture. L'Équipe continue de chercher les moyens de renforcer sa présence et ses activités sur le terrain pour des consultations avec le personnel et la mise au point de mesures, en particulier d'actions possibles au sein des bureaux.

Projet 14 – Ressources humaines**Situation actuelle**

Avancement	Difficultés	Ressources	Général
			

Principales réalisations

La Division des ressources humaines a déjà pris un certain nombre de mesures pour 16 des 25 activités indiquées dans le PAI au titre de ce projet. Des politiques préliminaires ont été formulées concernant le programme des jeunes cadres et celui sur la mobilité du personnel, qui font actuellement l'objet du processus consultatif; la politique relative aux stages a été approuvée par la haute direction et sera mise en application le 1^{er} mai 2009; les propositions relatives aux critères de sélection et au recrutement des ressources hors personnel ont été développées et sont actuellement à l'examen de la haute direction; le document de lancement de projet sur le système informatique de gestion des ressources humaines a été élaboré conjointement avec la Division KCT et une équipe et un comité de projet ont été établis pour superviser la mise en œuvre de ce projet; le système PEMS est en phase pilote, qui se déroule conformément au plan établi; le projet relatif à la révision du Manuel et à la mise en place d'une unité de contrôle de l'application des règles progresse comme prévu (voir le projet 10 ci-dessus); et trois activités sont en cours dans le cadre de l'étape 2 de l'Examen détaillé (à savoir, la définition d'un nouveau rôle pour la fonction ressources humaines, le transfert des activités à faible valeur ajoutée/transactionnelles au centre des services communs, et la révision du cadre hiérarchique).

Problèmes et risques

Le projet prévoit la mise en œuvre de diverses initiatives et mesures à l'appui des 25 activités PAI rentrant dans le cadre du projet Ressources humaines. Les difficultés consistent

Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI et la situation du budget du Fonds fiduciaire

essentiellement à assurer le classement par ordre de priorité des activités et leur enchaînement correct pour garantir la bonne exécution de toutes les actions indiquées dans le plan et, partant, la réalisation de l'objectif final de renforcer la fonction ressources humaines au sein de l'Organisation. Si des mesures ont été prises pour élaborer des propositions de politique et les cadres préparatoires requis pour les diverses initiatives et actions liées aux activités cibles du PAI, leur exécution effective et ponctuelle dépend néanmoins de la disponibilité de ressources adéquates comme indiqué dans le plan PAI. Étant donné que les dates de mise en œuvre (telles qu'indiquées dans le calendrier initial) s'approchent, ces fonds deviennent essentiels pour l'exécution des actions prévues et pour le succès global du projet.

Annexe 2 – Situation du Fonds fiduciaire au 8 avril 2009**Fonds fiduciaire pour la mise en œuvre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO****Contributions (USD) au Fonds fiduciaire du PAI**

Pays	Type d'annonce de contribution	Montant annoncé	Montant reçu
Afrique du Sud	Déclaration C 35		
Allemagne	Protocole d'accord signé le 5/12/08	906 736	906 736
Australie	Protocole d'accord signé le on 7/04/09	100 000	
Autriche	Protocole d'accord signé le 12/12/08	65 933	65 933
Belgique	Protocole d'accord signé le 26/03/09	250 000	250 000
Brésil	Déclaration C 35	100 000	100 000
Cameroun	Note Représentants permanents 7/04/09	21 739	
CE	Lettre/ODG/9/01/09	1 200 000	
Chypre	Contribution	9 186	9 186
Espagne	Déclaration C 35	600 000	
Estonie	Protocole d'accord signé le 31/12/08	4 000	4 000
Finlande	Déclaration C 35		
France	Lettre/ADG-AFD/17/02/09	900 000	400 000
Gabon	Déclaration C 35		
Grèce	Déclaration C 35	86 338	86 338
Irlande	Lettre/ODG/29/12/08	142 638	142 638
Italie	Note verbale reçue le 11/02/09	1 000 000	1 000 000
Japon	Déclaration C 35		
Maurice	Déclaration C 35		
Mozambique	Note verbale reçue le 22/01/09	1 765	
Nouvelle-Zélande	Protocole d'accord signé le 16/02/09	70 000	70 000
République-Unie de Tanzanie	Protocole d'accord signé le 25/03/09	19 975	19 975
Royaume-Uni	Annonce estimative / projet de Protocole d'accord	570 000	
Slovaquie	Contribution	44 000	44 000
Suisse	2 Protocoles d'accord signés le 28/01/09	301 434	301 434
Transfert du Fonds fiduciaire de l'EEI		591	591
TOTAL	25 ANNONCES DE CONTRIBUTION	6 394 335	3 400 831